

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ministère de la Justice**

**Arrêté du 19 février 2020 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au greffe du tribunal judiciaire de Paris**

**NOR : JUS B 200 55 46 A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;  
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;  
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Sylvie HANQUART (NATTIER), directrice des services de greffe, en sa qualité de régisseuse titulaire au greffe du tribunal judiciaire de Paris.

**Article 2**

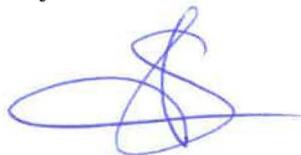
Madame Ingrid ROMAGE , directrice des services de greffe, est, à la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au greffe du tribunal judiciaire de Paris.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de PARIS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 19 février 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes  
P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,  
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Sandrine DE VILLELE